

Communiqué de presse

Négociations dans l'impasse au sein de l'ESMA : Les personnels navigants dénoncent le silence de leur direction

Mauguio, le 13 janvier 2017 - Devant l'absence de prise en compte des revendications formulées par les personnels navigants techniques et confronté au silence de la direction de l'ESMA (Ecole Supérieure des Métiers de l'Aéronautique) depuis des semaines, le SNPL appelle les pilotes à un nouvel arrêt de travail afin d'obtenir une juste compensation des efforts fournis pour redresser l'entreprise.

Durant de nombreuses années, les pilotes de l'ESMA ont consenti de multiples sacrifices (modification des rythmes de travail, flexibilité, etc.) pour permettre le redressement et la pérennisation des emplois au sein d'une école réputée qui forme les futurs pilotes de ligne. Ce faisant, ils ont subi une perte de rémunération de près de 20 % en 10 ans.

Alors que la Direction annonçait en juin un résultat à nouveau à l'équilibre pour la fin de l'année 2016, les représentants des navigants ont exprimé le besoin d'une revalorisation salariale significative à court terme et des engagements pour le futur.

Devant la fin de non-recevoir de la direction de l'ESMA et de son actionnaire majoritaire sur les revendications exprimées, les représentants du SNPL ont été contraints d'appeler les pilotes à cesser le travail une première fois les 12 et 13 décembre derniers, espérant ainsi alerter leurs dirigeants quant à la difficulté de leur situation.

Ce mouvement social, bien que très suivi, n'a pas permis d'obtenir des engagements fermes et satisfaisants de la direction, celle-ci se contentant de proposer des primes minimalistes voire conditionnées à des résultats dont les données chiffrées s'avèrent floues sinon contradictoires selon les sources et le contexte.

Soucieux de sortir de cette impasse, les représentants du SNPL ont malgré tout souhaité provoquer une nouvelle négociation en déposant un second préavis de grève. La reprise des négociations annuelles obligatoires (NAO), une revalorisation salariale et un calendrier de rattrapage progressif des efforts fournis selon les résultats de l'ESMA ont été requis ainsi que l'ouverture d'une négociation portant sur un accord collectif gagnant-gagnant en cohérence avec le projet industriel de l'école.

Malgré le délai confortable octroyé par le préavis pour ouvrir les discussions, la direction de l'ESMA et son actionnaire principal n'ont, à ce jour, pas souhaité rencontrer les représentants syndicaux.

En conséquence, devant l'absence manifeste de volonté des dirigeants de l'ESMA d'aboutir à une solution concertée, les représentants du SNPL au sein de l'ESMA n'ont pas d'autre choix que de **maintenir leur appel à la grève de quatre jours du lundi 16 au jeudi 19 janvier 2017.**

Pour plus d'informations, nous vous invitons à contacter :
Jean-Michel Choquert, Délégué syndical SNPL - 06 21 71 30 41